



Vente d'un bien en donation

Par **irish23**, le **18/09/2016** à **18:58**

Bonjour,

une résidence secondaire m'a été donnée aux 8/10èmes en donation par mes 2 parents (qui ont 3/10ème en usufruit) en 2013. De leur vivant, on décide ensemble de la vendre.

Estimation du bien : 370 000 euros

Somme qui revient aux acquéreurs déduction faite des frais d'agence : 485 000 euros.

le don me fait bénéficier d'un abattement de 100 000 euros pour chacun de mes 2 parents.

J'ai 3 questions :

- A combien vont s'élever les impôts sur la plus value ? qui va les payer ?

_ confirmez moi que je vais bien recevoir 70% des 80% du prix de vente. Pouvez-vous estimer une somme nette au final pour moi ?

_ lors de la signature de la vente chez le notaire; celui-ci doit bien répartir la somme en fonction des termes de la donation ?

D'avance merci